



2023-2032 - Un nouveau plan de gestion pour la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin

Par Damien HÉMERAY⁽¹⁾

Le 3e plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin fixe les grandes orientations et les actions à mener pour les 10 prochaines années. Les pelouses sur sable, les boisements alluviaux et les milieux soumis à la dynamique de la Loire (mégaphorbiaies, grèves de sable et vase ou milieux aquatiques) sont les habitats prioritaires. Les opérations programmées doivent permettre de répondre aux enjeux du territoire, tels que le maintien des milieux ouverts, la lutte contre les espèces invasives, la perte de fonctionnalité des habitats ligériens liée aux changements climatiques, ou la plus grande maîtrise foncière dans le périmètre de protection. La réserve naturelle de Saint-Mesmin abrite une grande diversité d'espèces, certaines à fort enjeu de protection, comme la Gagée des Prés (Gagea pratensis).

Mots-clefs : plan de gestion - Loire - enjeux de conservation - milieux ligériens- fonctionnalité-dynamique fluviale - changement climatique- espèces patrimoniales.

Keywords : management plan - Loire - conservation issues - Loire environment- functionality - river dynamics- climate change - patrimonial species.

Summary : The 3rd management plan for the Saint-Mesmin nature reserve sets the main guidelines and actions to be carried out over the next 10 years. Sand heathlands, floodplain woodlands, and areas affected by the dynamic of the Loire River (megaphobic areas, sandbars, mudflats, and aquatic environments) are the priority habitats. The planned actions are intended to address the challenges of the area, such as maintaining open habitats, combating invasive species, the loss of functionality of Loire River habitats due to climate change, and achieving greater land control within the protection perimeter. The Saint-Mesmin Nature Reserve is home to a wide diversity of species, some of which are of high conservation concern such as the Meadow Gagea (Gagea pratensis).

Figure 1 : Vue sur les îles de Mareau-aux-Prés

Introduction

Les limites de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, qui s'étend sur 263 ha, suivent de près le lit mineur de la Loire. 93% de sa surface sont ainsi situés dans le Domaine Public Fluvial. Le périmètre de protection de la réserve s'étend quant à lui sur 90 ha, dont une moitié dans le Domaine public, le reste étant composé de parcelles privées. L'Etat, via la DREAL Centre-Val de Loire, en est le financeur principal.

La cartographie des habitats naturels de la réserve a été actualisée par le Conservatoire Botanique National (CBN) du Bassin parisien en 2021. Elle a permis de mieux connaître certaines portions du périmètre de protection et de faire un état des lieux de l'état de conservation des habitats prioritaires.

Des habitats naturels d'intérêt et des enjeux

13 habitats sont d'intérêt communautaire, mais ils s'expriment souvent sur de petites surfaces, étroitement imbriquées.

Nous allons détailler ci-dessous les plus remarquables, les espèces associées et les enjeux identifiés dans le plan de gestion 2023-2032.

Les pelouses et prairies sur sable

Les pelouses à Armoise champêtre (*Artemisia campestris*) EN*, les pelouses à Laîche de Loire (*Carex ligerica*) et à Fétuque à longues feuilles (*Festuca longifolia*) EN* (figure 2) et les pelouses à Corynophore blanchâtre (*Corynophorus canescens*), VU*, forment les habitats herbacés à forte valeur patrimoniale.

L'espèce botanique la plus remarquable est sans conteste la Gagée des Prés (*Gagea pratensis*) CR* (figure 3), espèce protégée au niveau national, dont un quart de la population régionale se trouve dans la réserve ou ses abords. On observe également l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus jaubertianus*), la Scille d'automne (*Prospero autumnale*) et la Rorippe des Pyrénées (*Rorippa sylvestris*).

Avec 50 espèces de Syrphes, 74 de Guêpes Sphécides,... les inventaires ont mis en évidence l'importance des prairies et pelouses pour de nombreuses espèces d'insectes.

1 Degré de patrimonialité dans le Livre rouge des Habitats naturels et espèces menacés de la région Centre. CR = en danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi-menacé



Figure 2 : Pelouse à Fétuque à longues feuilles



Figure 3 : Gagée des prés *Gagea pratensis*

Parmi les 265 espèces de Lépidoptères, on peut noter la présence de l'Abromiade ochracée (*Apamea sublustris*) VU*, de la Boarmie compagnie (*Synopsia sociaria*) VU*, ou encore de l'Hespérie des sanguisorbes (*Spialia sertorius*), espèce déterminante ZNIEFF. Chez les reptiles, la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) ou la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) fréquentent ces milieux.

Malgré la dominance sableuse du substrat, la dynamique végétale y est forte. On y observe, ça et là, le développement du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*). Dans de nombreux secteurs, une évolution vers la prairie à Chiendent est constatée, s'accompagnant d'une banalisation de la flore.

L'enjeu est de maintenir voire accroître la surface de milieux ouverts, sur la durée du plan de gestion. Dans le périmètre de protection, le manque de maîtrise foncière sur les parcelles privées a limité les possibilités d'action.

La cartographie réalisée en 2020 a montré l'urgence d'un rapprochement avec certains propriétaires, pour pouvoir intervenir sur certains secteurs de pelouses à Corynophore, menacés par la fermeture du milieu.

Les boisements alluviaux

Saulaies Peupleraies – (Déterminantes ZNIEFF)

Les saulaies-peupleraies de la réserve naturelle subsistent essentiellement sur les îles. Pic mar (*Dendrocoptes medius*) ou épeichette (*Dryobates minor*), Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) ou Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) y nichent, tandis que le Castor (*Castor fiber*) et la Loutre (*Lutra lutra*) se nourrissent ou s'abritent sur les berges. La diversité génétique du Peuplier noir (*Populus nigra*) est particulièrement étudiée, depuis le classement de la réserve en Unité Conservatoire en 2011.

Dans les secteurs où la topographie est la plus élevée (figure 4), ce milieu subit, comme d'autres sites ligériens, les effets de l'incision passée du lit de la Loire et la baisse des débits moyens liée aux évolutions climatiques (ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, 2018). Il évolue alors vers la forêt à bois dur, avec l'arrivée du Noyer (*Juglans regia*), de l'Erable plane (*Acer platanoides*), puis du Chêne pédonculé (*Quercus robur*).

Les Saulaies-peupleraies sont également menacées par la dynamique de colonisation de l'Erable negundo (*Acer negundo*), phénomène amplifié par l'action du Castor d'Europe qui ne consomme pas cette essence invasive, comme cela a pu être montré dans le projet BioMareau (Villar ET AL, 2020).



Figure 4 : Ilot perché à cause de l'enfoncement du lit de la Loire



Figure 5 : *Myriostoma coliforme*

Enfin, avec sa situation aux portes de la Métropole orléanaise, une forte pression anthropique pèse sur la ripisylve, qui ne se maintient que sur un étroit linéaire. La protection de cet habitat passe donc également par des actions de sensibilisation, de surveillance et de police de la nature en cas d'infractions.

Chênaies Ormaies Frênaies, habitat quasi-menacé en Centre-Val de Loire

C'est à la Pointe de Courpain et dans le périmètre de protection à Mareau-aux-Prés que l'on trouve les plus beaux secteurs de Chênaie-Ormaie-Frênaie, avec la présence notable de plus de 200 Ormes lisses (*Ulmus laevis*). Le suivi par piège-photographique a permis d'attester, en 2020, de la présence du Chat forestier (*Felis sylvestris*), régulier depuis cette date.

Le plan de gestion 2023-2032 réaffirme le souhait du gestionnaire de favoriser la libre évolution des boisements.

On y trouve de nombreuses espèces de champignons, avec notamment *Geastrum fornicatum* et *Myriostoma coliforme* CR* (figure 5), ou *Rhodotus palmatus*.

L'entomofaune saproxylique est diversifiée, avec la présence du Lucane Cerf-Volant (*Lucanus cervus*), de l'imposant Aegosome (*Aegosoma scabricorne*) et de nombreuses autres espèces (Guêpes Sphécides, Hémiptères...).

© Olivier Denux, INRAE

Outre l'accélération du dépérissement lié aux évolutions climatiques ou l'apparition de maladies comme la chalarose, l'enjeu principal sur cet habitat se situe dans le périmètre de protection : la réglementation encadre les coupes pour le prélèvement de bois de chauffage. Mais le parcellaire cadastral est très fragmenté et de nombreux propriétaires sont inconnus du gestionnaire. Un renforcement des contacts est indispensable, avec la possibilité de signature de conventions, pour éviter les coupes rases et assurer une protection durable de cet habitat.

Les habitats soumis à la dynamique fluviale

- Les Mégaphorbiaies et végétations à Baldingère (*Phalaris arundinacea*) et à Phragmites (*Phragmites australis*)
- Les végétations pionnières des grèves (*Chenopodium rubri*)
- Les herbiers aquatiques à Renoncules et Potamots, sur la Loire (figure 6) et sur le Loiret

Outre les espèces typiques des grèves comme le Chénopode rouge (*Oxybasis rubra*) ou le Souchet de Michel (Cyperus michelianus), la réserve abrite trois stations d'Inule des fleuves (*Inula britanica*) CR* (figure 7). Certains coléoptères rares, comme *Harpalus flavescens* ou *Bembidion velox*, affectionnent ces zones de battement des eaux sur des substrats sableux. Les sternes naines (*Sternula albifrons*) et pierregarin (*Sterna hirundo*) viennent se nourrir ou se reposer dans la réserve. Les roselières accueillent une belle population de Rousserolles effarvattes (*Acrocephalus scirpaceus*) et quelques couples de Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) (figure 8) nichent encore dans les fourrés de saules.



Figure 7 : Inule des fleuves (*Inula britannica*)
© Damien Hémeray



Figure 8 : Bruant des roseaux
© Roland Granger



Figure 6 : Herbiers de Renoncules en pinceau

Le projet de recherche BioMareau a permis de mieux comprendre les mécanismes de formation des îles et le lien entre biodiversité et évolution sédimentaire. Mais l'altération du régime de perturbations (fréquence et intensité des crues) modifie durablement la fonctionnalité de ces habitats, étroitement liée à la dynamique fluviale : banalisation des cortèges floristiques, développement des ligneux dans les zones humides ou accélération du phénomène de colonisation par les espèces invasives (Asters américains *Symphyotrichum* spp. notamment).

La qualité de l'eau est étroitement liée à celle des débits. L'enjeu fixé est de participer activement aux instances liées à la qualité de l'eau de la Loire et celle du Loiret, tout en poursuivant les suivis scientifiques permettant d'assurer une veille sur l'évolution des espèces aquatiques.

Le changement climatique et ses effets sur l'évolution des milieux naturels sont complexes et ne peuvent être appréhendés seulement à l'échelle d'un site. L'enjeu est donc de poursuivre l'investissement de la réserve dans le réseau d'études et de suivis réalisés à l'échelle du Bassin de la Loire, tant par des organismes de recherches que par d'autres gestionnaires de sites.

D'autres enjeux sont à relever au cours du plan de gestion 2023-2032, comme l'approfondissement des connaissances naturalistes, le renforcement de l'ancrage territorial ou la recherche de l'équilibre entre fréquentation et capacité de résilience des milieux.

Des objectifs et des opérations pour répondre aux enjeux du territoire

7 objectifs à long terme ont été identifiés, déclinés ensuite en 97 opérations, qui seront programmées au cours des 10 années du plan de gestion. Certaines le sont tous les ans pour répondre aux missions prioritaires de la réserve naturelle, d'autres ponctuellement selon les priorités établies.

Le bilan de chaque opération permettra en 2027, à mi-parcours du plan de gestion, de faire un point d'étape pour évaluer les résultats en s'appuyant sur les indicateurs définis (état des milieux ou espèces prioritaires, pourcentage de réalisation des opérations...).

Ce bilan pourra servir à intégrer de nouvelles actions, ou à prendre en compte des paramètres nouveaux apparus en cours de plan de gestion, pour assurer une gestion la plus efficiente possible jusqu'en 2032.

Pour aller plus loin

Documents constituant le plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin (consultables sur le site internet de LNE) :

Document A - Diagnostic

A.1 – Annexes administratives

A.2 – Etat des connaissances faune et flore

A.3 – Cartographie des habitats

Document B – Enjeux et gestion

Document C – Recueil des opérations

Bibliographie

ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE, 2018 - Bilan des connaissances des impacts du changement climatique sur le SAGE Loire Amont, 20 p.

VILLAR M. ET AL, 2020 - BioMareau II, Dynamique de recolonisation de la biodiversité après travaux d'entretien du lit de la Loire, compte-rendu scientifique final, 159 p.

Programme National de Conservation des Ressources Génétiques du peuplier noir
<https://peupliernoir.hub.inrae.fr/actions/programme-de-conservation-des-rg>

(1) Loiret Nature Environnement
dhemeray.reserve-naturelle@lne45.org